



## CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins invite les conseillers communaux à assister à la prochaine réunion du conseil communal qui aura lieu

**Le mercredi, 20 novembre 2024 à 14h00  
au centre culturel Schungfabrik à Tétange  
(salle Jean Schortgen)**

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués

Kayl, le 14 novembre 2024.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

s. le bourgmestre, Jean WEILER  
s. la secrétaire, Jessica ROMMES

### En séance publique

- 1. Correspondance et informations**
- 2. Politique**
  1. Nomination d'un membre de la commission des sports et loisirs
  2. Démission et nomination membre de la commission des seniors
- 3. Contrats et conventions**
  1. Contrat de mise à disposition Moura
- 4. Règlements communaux**
  1. Approbation de règlements temporaires de la circulation
- 5. Finances**
  1. Chèque-énergie pour l'année 2025
  2. Modification budgétaire – crédit supplémentaire article 4/910/221311/20010 « Extension de l'école des filles au Widdem »
- 6. Aménagement et environnement**
  1. Programme d'action SICONA année 2025
  2. Plan de gestion annuel des forêts 2025
- 7. Personnel**
  1. Conversion d'un poste de fonctionnaire communal de la catégorie de traitement A, groupe de traitement A1, sous-groupe administratif, en un poste d'employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
- 8. Points portés à l'ordre du jour par les conseillers communaux**  
/

### En séance secrète